

**MAIRIE DE TOUCY**
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Mercredi 2 mars 2011**  
**A 20 heures 30**

Convocation du 24 février 2011

Affichage du 08 mars 2011

Le **02 mars 2011 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Jean-Claude BERGEROT, Laurent BONNOTTE, Marcel ROBIN, Marie-Chantal COULON, Michèle GAUDIN, Patrice VICART, Didier GOUDROT, Bernard SALOMEZ, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT, Robert ITURRALDE

Alain MOREAU par GALLET Gérard, Christine PICARD par PIETAK Christophe, Micheline BLOT par KOTOVTCHIKHINE Michel

Absent(s): Robert GERMAIN, Hugues COQUELLE,

Excusé(s) : Angélique CHALIER

Secrétaire de séance : Michèle GAUDIN

Ordre du jour

- Budget primitif 2011 camping.
- Convention entre la ville de Toucy et l'association TIM (Toucy Initiation Marché) : animation du marché.
- Autorisation de raccordement électrique des parcelles H 697 et H 699.
- Renouvellement du contrat enfance jeunesse et nouvelle tarification des garderies périscolaires.
- Modification du règlement de l'étang.
- Elagage : choix de l'entreprise.
- Contentieux : expertise hydro morphologique.
- Illuminations de Noël.
- Achat de petit matériel.
- Projet d'aménagement d'une salle au centre de loisirs.
- Questions diverses.

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier 2011. Marie-Chantal COULON demande que des rectifications soient apportées à ce compte-rendu :

Assainissement construction de bassins de pollution: Marie-Chantal COULON est intervenue à propos de l'avenant avec l'opérateur EIFFAGE car il ne devait

**MAIRIE DE TOUCY**

pas y avoir d'avenant et elle a également demandé le détail des forfaits des prestations supplémentaires pour le démontage d'un réseau existant en amiante.

Elle précise également que ce n'est pas elle mais Franck CARRASCO qui a demandé pourquoi le Maître d'œuvre n'a pas décelé la présence de conduites d'amiante dans son étude.

Réponse de Jean-Claude Bergerot : lors de la passation du marché, 200 000 € ont été budgétés pour imprévus.

Autre remarque de Franck CARRASCO : son intervention à propos de la pêche n'a pas été transcrite dans le compte-rendu du conseil. Il demandait à Gérard GALLET pourquoi l'étang n'avait pas été empoisonné.

Réponse de Gérard GALLET : l'étang n'a pas été empoisonné parce qu'il était prévu de le vidanger mais que devant certains problèmes (risque de casse de la vanne, organisation de la pêcherie) cette opération a été annulée.

Le procès-verbal du 19 janvier 2011 a été adopté (Pour : 15 voix, Contre : 5 voix).

**BUDGET PRIMITIF 2011 : CAMPING - (DE 2011 122)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011,

Mr PIETAK, Adjoint aux finances, présente le budget annexe du CAMPING :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 10 051 €

**Section d'investissement :**

Dépenses et recettes : 9 145 €

Le budget primitif "CAMPING" est voté à l'unanimité.

Deux devis ont été demandés pour la remise en état du bloc sanitaire. L'entreprise ASEP de Toucy a été retenue pour les travaux d'un montant de 3 755.44 € TTC.

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TOUCY ET L'ASSOCIATION "TIM" - (DE 2011 123)**

**Vu** la commission « toutes commissions » du 23 février 2011,

Après avoir donné lecture des modifications apportées au projet de convention relatif à la gestion des animations du marché du samedi,

Le Conseil Municipal,

**ADOpte**, à l'unanimité, ladite convention qui fixe les modalités de mise en oeuvre et de financement de l'animation du marché du samedi par l'association des commerçants non sédentaires dénommée "TIM".

**AUTORISE** le Maire à signer la convention.

**AUTORISATION DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES PARCELLES H 697 ET H 699 - (DE 2011 124)**

**Vu** la demande du propriétaire des parcelles cadastrées H 697 et H 699 au lieudit "Le Grand Caillou" à Toucy concernant le raccordement électrique de ces terrains en vue de la constructibilité.

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011,

**MAIRIE DE TOUCY**

Le Conseil Municipal,

**AUTORISE** le raccordement électrique des parcelles cadastrées H 697 et H 699 au lieudit "Le Grand Caillou".

**DIT** que toutes les démarches et le coût des travaux seront à la charge du propriétaire.

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - (DE 2011 125)**

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2007 adoptant le contrat enfance jeunesse 2007/2010 établi avec la Caisse d'Allocations Familiales et incluant la participation de la Mutualité Sociale Agricole.

**Considérant** que le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Toucy de renouveler ce contrat.

Le Conseil Municipal,

Après débat,

**EMET** un avis favorable au renouvellement du contrat pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014 avec les modifications suivantes :

**Champs d'application du contrat enfance jeunesse de 2007/2010 :**

- 2 accueils de loisirs : le centre de Loisirs sous forme associative et les garderies périscolaires gérées par la municipalité.

La fréquentation du centre de loisirs, qui existait avant 2007 a évolué à 2 reprises pendant la période 2007/2010 : une 1ère fois lors des changement de locaux (mise à disposition des locaux de l'ancienne maternelle) et une seconde fois avec l'ouverture des mercredis.

- la crèche municipale "Croc'lune" est passée sous l'égide de la communauté de communes du Toucycois qui a pris la compétence "petite enfance" à compter du 1er janvier 2009.

- des animations d'été : actions culturelles et actions sportives.

**Champs d'application du nouveau contrat 2011/2014 :**

Pérennisation des activités du centre de loisirs "Les Ptits Larousse", l'accueil périscolaire et les activités à caractère culturel.

Suppression des activités à caractère sportif.

Transfert des activités petite enfance à la communauté de communes du Toucycois.

**AUTORISE** le Maire à signer le nouveau contrat.

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ALSH PERISCOLAIRE : TARIFICATION DES GARDERIES PERISCOLAIRES - (DE 2011 126)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011,

**Considérant** le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service "Accueil de Loisirs sans Hébergement",

**Considérant** que la tarification des accueils de loisirs sans hébergement doit tenir compte des ressources des familles :

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants pour les garderies périscolaires (maternelle et primaire) :

**MAIRIE DE TOUCY****TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL**

Tranche 1	- 450 €	0.65 € heure/séance par enfant
Tranche 2	- 650 €	0.85 € heure/séance par enfant
Tranche 3	- 900 €	1.05 € heure/séance par enfant
Tranche 4	+ 900 €	1.25 € heure/séance par enfant

Au delà d'une heure et demie de garderie (le soir), le tarif appliqué correspondra à 2 séances suivant le barème ci-dessus.

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA BASE DE LOISIRS - (DE 2011 127)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011  
Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, présente les modifications apportées au règlement de la base de loisirs, notamment les jours d'ouverture de la pêche et la réglementation des activités nautiques et sportives.

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** le nouveau règlement de la base de loisirs.

**AUTORISE** le Maire à signer ce règlement.

**ELAGAGE : CHOIX DE L'ENTREPRISE - (DE 2011 128)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011,  
Après consultation de 4 entreprises, Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, propose de retenir l'entreprise la mieux disante :

- Jardins-Réalisation pour un montant de 8 229.29 € TTC comprenant la taille de 76 arbres et l'abattage de 3 arbres dans le parc de la Glaudonnerie.

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** cette proposition.

Gérard GALLET propose de réaliser ces travaux en 2 tranches.

**CONTENTIEUX DERBLUM**

Marie-Chantal COULON demande la parole en son nom et celui de ses collègues (Michèle GAUDIN, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT, Robert ITURRALDE).

Elle fait l'historique du 15 janvier 2007 au 30 avril 2008 de « l'affaire DERBLUM » regrettant que la précédente municipalité ait été mise en cause à tort lors de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2011 par Mr le Maire et certains adjoints.

Le maire répond que sans chercher la polémique, il n'a pas mis en cause les municipalités précédentes mais il avait dit qu'il s'étonnait que des personnes se présentant au conseil municipal, censées défendre la commune, l'attaquent.

**CONTENTIEUX DERBLUM : EXPERTISE HYDRO MORPHOLOGIQUE - (DE 2011 129)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011,

**Vu** la délibération N° 133 du 18 août 2010 autorisant le Maire à faire appel du jugement du tribunal administratif de Dijon du 24 juin 2010 dans l'affaire qui oppose la commune aux conjoints Derblum et en mandatant le Cabinet FIDAL pour défendre les intérêts de la commune.

Dans le cadre de ce contentieux, le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour

**MAIRIE DE TOUCY**

réaliser une étude hydro morphologique des berges de l'Ouane par un cabinet d'études. Le montant de l'étude serait d'environ 4 500 € TTC.

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, cette proposition.  
**CHARGE** le Maire de commander l'étude.

**ACHAT DE MATERIEL - (DE 2011 130)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 février 2011  
Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** les achats suivants :

- Rachat des illuminations de Noël : 2 061.59 € TTC
- Perforateur : 1 530.88 € TTC
- Petite bétonnière : 219.89 € TTC
- Appareil photo numérique : 284.00 € TTC

**RESILIATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ETAT POUR LE LOGEMENT SIS 11 RUE ARRAULT - (DE 2011 131)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** la résiliation de la convention N° 89/3/04/1993/80 -415/889 signée le 1er avril 1993 entre la Commune de Toucy et le ministère de l'équipement, du logement et des transports agissant au nom de l'Etat.

Cette convention concernait l'immeuble sis 11 rue Arrault à Toucy, cadastré AD N° 51 et qui permettait un financement des travaux d'amélioration par une subvention "PALULOS".

**PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE COMMUNALE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CINEMA - (DE 2011 132)**

Julien DUGAY est locataire du cinéma « Lux » à Toucy jusqu'au 28 mai 2011 (fin du bail). Il a en projet la réalisation d'un nouveau cinéma dans les silos situés près de la gare. La réalisation risque de prendre du temps dans l'attente d'un changement de classification du terrain par la communauté de communes du Toucycois. La ville de Toucy peut-elle se passer d'un cinéma ? Il faut trouver une solution malgré des délais courts. Après plusieurs recherches de sites, se révélant infructueuses, Mr le Maire a pensé qu'il serait possible d'aménager une partie du bâtiment de l'ancienne école maternelle (environ 100 M²). Julien DUGAY quitte alors la séance.

Tous les conseillers sont favorables au maintien du cinéma à Toucy mais des questions sont posées quant à la réalisation du projet : transformation des 2 salles actuelles en 1 salle unique, installation de la salle de projection, modification des structures (porte en remplacement d'une fenêtre, porte élargie, création d'un sanitaire handicapé). L'ensemble de ces travaux est estimé à 35 000 € environ par l'adjoint aux travaux.

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité, donne un avis favorable de principe à ce projet dans des limites budgétaires raisonnables.

Dans tous les cas après le départ du cinéma, cette salle répondra aux nombreuses demandes des associations.

**MAIRIE DE TOUCY**

Le loyer mensuel à préciser sera compris entre 250 € et 300 € plus les charges d'électricité. Il faudra également signer une convention entre le bailleur et le locataire.

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire fait lecture du dernier compte-rendu du conseil communautaire qui s'est déroulé le 31 janvier 2011 à Leugny.

**Prochaines réunions et manifestations :**

- Vendredi 4 mars 2011 11 h Fin de 1<sup>ère</sup> partie des travaux sanitaires école primaire et visite du chantier
- Mardi 8 mars 2011 14 h réunion chantier et visite STEP  
20 h 30 Commission urbanisme avec CCT
- Jeudi 10 mars 2011 19h Commission Associations Subventions
- Lundi 14 mars 2011 20 h 30 Conseil Communautaire à Moulins/Ouanne
- Lundi 21 mars 2011 20 h 30 Commission bulletin municipal
- Mercredi 30 mars 2011 20 h 30 Conseil Municipal

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE**

- BUDGET PRIMITIF 2011 : CAMPING - **(DE\_2011\_122)**
- CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TOUCY ET L'ASSOCIATION "TIM" - **(DE\_2011\_123)**
- AUTORISATION DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES PARCELLES H 697 ET H 699 - **(DE\_2011\_124)**
- RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - **(DE\_2011\_125)**
- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ALSH PERISCOLAIRE : TARIFICATION DES GARDERIES PERISCOLAIRES - **(DE\_2011\_126)**
- MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA BASE DE LOISIRS - **(DE\_2011\_127)**
- ELAGAGE : CHOIX DE L'ENTREPRISE - **(DE\_2011\_128)**
- CONTENTIEUX DERBLUM : EXPERTISE HYDRO MORPHOLOGIQUE - **(DE\_2011\_129)**
- ACHAT DE MATERIEL - **(DE\_2011\_130)**
- RESILIATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ETAT POUR LE LOGEMENT SIS 11 RUE ARRAULT - **(DE\_2011\_131)**
- PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE COMMUNALE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CINEMA - **(DE\_2011\_132)**